



BULLETIN D'INSCRIPTION

TARIFS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

1- Votre engagement en adhérant à l'Ecole d'Equitation du Waldhof

En vous inscrivant à l'Ecole d'Equitation du Waldhof, vous devenez un membre à part entière de l'association.

A ce titre, vous vous engagez à **respecter le règlement intérieur** et à **participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle**.

L'association organise des concours tout au long de l'année afin de promouvoir les différentes disciplines équestres. Elle recherche, à ce titre, des membres bénévoles pour préparer les infrastructures et/ou participer aux différentes tâches requises lors d'une manifestation équestre. Pour les cavaliers s'engageant en concours, il est automatiquement sollicité une mobilisation bénévole pour l'organisation des concours à l'école d'équitation du Waldhof.

En tant que membre de l'association, vous serez averti des besoins en bénévolat au travers de nos réseaux sociaux, affichages et/ou mail.

2- Informations sur les reprises

Je souhaite faire un essai, comment puis-je faire ?

L'association propose un forfait « découverte » de 3 reprises d'une heure et de la licence de la Fédération Française d'Equitation (valable l'année civile). La première reprise est une séance particulière avec l'un de nos enseignants ; les 2 autres reprises sont réalisées en reprise collective selon votre niveau évalué par l'enseignant.

Comment choisir la reprise correspondante à mon niveau ?

Le niveau de la reprise indique le galop ou le savoir que **le cavalier doit posséder** et non le diplôme que le cavalier prépare.

Par exemple : si j'ai le galop 4, je m'inscris dans les leçons galop 4.

TNL qu'est-ce que c'est ?

Les reprises TNL (Tous Niveaux Loisirs) sont des reprises au cours desquelles le cavalier peut pratiquer différentes disciplines (dressage, saut d'obstacles, balade, ...) sans suivre un programme de préparation pour le passage des galops.

Les leçons compétitions ? Les leçons Amateurs ?

Elles s'adressent aux cavaliers désirant sortir en compétition et servent d'entraînement pour les compétiteurs et leurs montures. Celles nommées « Amateurs » sont réservées aux cavaliers ayant un galop 7 et une licence FFE spécifique.

Et la leçon extérieure ?

C'est une leçon qui se déroule exclusivement à l'extérieur comme son nom l'indique. Les cavaliers alternent une semaine PTV (Parcours en Terrain Varié), cross et balade. Elle est accessible à partir du galop 4.

Et enfin, l'Equifeel ?

C'est une leçon qui développe le travail à pied (Savoir 1 et 2) puis monté (à partir du Savoir 3) où le cavalier développe une complicité avec son équidé lors d'ateliers ludiques.

Bulletin d'inscription - Saison 2025/2026

Ecole d'Equitation du Waldhof- Académie Equestre

Association de Droit local enregistrée auprès du Tribunal d'Instance de Strasbourg vol 90 folio 184

Siège social: Maison des Associations- 1 Place des Orphelins- 67 000 STRASBOURG

Adresse postale: Ferme du Waldhof- 67 610 LA WANTZENAU

SIRET : 752 777 649 00019 Téléphone : 03.88.96.60.57 Mail : accueil@ecolewaldhof.fr

I ban : 1513 5090 1708 0004 8714 705 BIC :CEPAFRPP513



3-Les Leçons Poney au Waldhof

Baby poney : Enfants de 3 à 5 ans

Séance : 15 min de préparation avec l'enseignant et 45 min d'équitation. Les poneys doivent être tenus par un adulte durant la séance.

Objectif : Découverte de l'animal et de l'équitation de manière ludique et pédagogique.

(s')Equilibrer	Avancer	Tourner
Stabiliser son équilibre au pas Découvrir son équilibre au trot	Découvrir les aides permettant de faire avancer et s'arrêter son poney	Découvrir les aides permettant de faire tourner son poney Effectuer un tracé simple au pas.

Les cours BABY du dimanche pourront être annulés pour des raisons de concours/stage. Ils seront récupérables le mercredi ou le vendredi, soit pendant des reprises exceptionnelles.

Minimes : Enfants de 4 à 6 ans, cours accessible après une année de Baby poney

Séance : 15 min de préparation avec l'enseignant et 45 min d'équitation. Les poneys ne sont pas tenus par les parents.

Objectif : Passer le Poney d'Or

(s')Equilibrer	Avancer	Tourner
Trotter enlevé en rythme	Faire avancer son poney au pas et trotter quelques foulées	Diriger son poney sur un tracé simple au pas. Rester sur la piste au trot.

Poney d'or : Enfants ayant effectué une année de minime ou une année de débutant.

Séance : 1h d'équitation (montoir compris), préparation en autonomie.

Objectif : Passage du galop 1

Débutants : Enfants de 6 ans et plus.

Séance : 15 min de préparation avec l'enseignant et 45 min d'équitation (montoir compris)

Objectifs : poney d'or en milieu d'année, galop de bronze, d'argent ou d'or en fin d'année.

4- Le REPOS des HUGOGOS

L'association a vu le jour en 1997 au sein même de l'Ecole d'Equitation du Waldhof

Sa mission : mettre en place un suivi de qualité auprès des équidés retraités ou réformés qui sont en familles d'accueil et prendre soins des Équidés à la charge de l'association (pensions) pour des raisons de santé, afin de leur garantir une fin de vie sans négligence.

L'Ecole d'Equitation du Waldhof verse **2 € par cotisation contractualisée**, chaque année, à l'association Le repos des Hugogos.

En adhérant, **20€/an/membre** à l'association « Le REPOS des HUGOGOS », vous contribuez à apporter une reconnaissance du bien fondé de leurs missions.

Par **un don libre** de soutien, vous contribuez à leur assurer de pouvoir mettre en œuvre ces suivis et soins des équidés retraités.

Le REPOS des HUGOGOS est une association à but non lucratif et a été reconnue d'intérêt général (66% de la somme versée est déductible des impôts).

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	☎ :
Adresse :	CP et Ville :
@mail :	N° licence FFE :
Avantage Famille : ☐ Oui Prénoms des membres :	Etudiant (copie carte obligatoire) : Oui ☐

Responsable légal (si mineur) ou personne à contacter en cas d'urgence :	
NOM :	Prénom :
Lien :	Date de naissance :
@mail :	☎ :

La licence FFE est obligatoire pour pratiquer l'équitation au sein de l'écurie.

La licence me permet d'être assuré(e) dans tous les centres équestres affiliés FFE de France, de passer les examens fédéraux et de participer à une dynamique sportive.

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente des prestations équestres, les conditions d'assurance de la licence fédérale ainsi que des statuts et du règlement intérieur propre à l'association ainsi que les éventuelles possibilités qui me sont données de souscrire des garanties complémentaires. **Le règlement intérieur du club est mis à disposition sur simple demande et en téléchargement sous [Règlement intérieur \(ecolewaldhof.fr\)](#)**

Les Infos club sont, elles, consultables sur: www.ecolewaldhof.fr

Je reconnais expressément qu'en cas de souscription d'une prestation auprès de l'école d'équitation du Waldhof, je renonce à tout remboursement, quel qu'en soit le motif.

Depuis le 17 mai 2021, la fourniture d'un certificat médical pour les mineurs n'est plus obligatoire, y compris pour la pratique de la compétition. Cette obligation est remplacée par le renseignement chaque année d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur à réaliser avec ses parents ou représentants légaux. Si le mineur répond "oui" à une ou plusieurs questions, il devra fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive. Le questionnaire est consultable et téléchargeable depuis la "page cavalier FFE" du licencié concerné : [FFE - SIF \(telemat.org\)](#) (voir arrêté [du 7 mai 2021](#)).

Pour les cavaliers majeurs, la procédure est inchangée.

Questionnaire relatif à l'état de santé pour les mineurs : OUI / NON (barrer la mention inutile)

Présence d'un certificat médical (majeur ou mineur si requis) : OUI / NON (barrer la mention inutile)

En cas d'absence de ce document, le bénéficiaire des prestations renonce à tout remboursement en cas de contre-indication médicale survenant après la souscription

J'autorise également le club à diffuser mon image sur le site internet du club pour promouvoir ses activités.

Fait à La Wantzenau, le

Signature :

Mention manuscrite à rajouter : Lu et approuvé. / Représentant légal si le bénéficiaire est mineur

FORFAIT DECOUVERTE	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	MONTANT
3 reprises d'1h + la licence FFE	99 € Licence (29€) + 3 séances (70€)	114 € Licence (40€) + 3 séances (74€)	

LICENCE FFE	COTISATION ⁽¹⁾	MONTANT
☐ Enfant - 18 ans :	29 €	☐ Enfant 3-5 ans : 85 €
☐ Adulte + 18 ans :	40 €	☐ Enfant 6-15 ans : 95 €
⁽¹⁾ Sur les cotisations :		☐ Jeune 16-25 ans : 145 €
Remise de 10 % sur 2 ^e et 3 ^e cotisation, 15 % sur la 4 ^e		☐ Adulte + 26 ans : 165 €

FORFAIT ANNUEL (Paiement intégral avant le 31/12/25) 36 séances du 01/09/2025 au 05/07/2026 valable du lundi au samedi inclus	Moins 18 ans	Plus 18 ans	MONTANT
Forfait 1h / semaine non reportable	570 €	680 €	
Forfait 2h/ semaine non reportable	1030 €	1240 €	
Forfait baby, minime (1h/semaine)	500 €		
10% de remise accordée aux étudiants 3 ^{ème} cycles (université, BTS, prépa) copie carte obligatoire			

Je souhaite acheter ____ T-shirt (10 €) et/ou ____ chaussettes (4 €)	€
Soutien à l'association Le Repos des HUGOGOS (montant libre) :	
MONTANT TOTAL DU :	€

Les forfaits ne sont pas actifs sur les périodes suivantes :

Vacances Toussaint : Pas de cours du lundi 20 octobre 2025 au dimanche 2 novembre 2025

Vacances Noel : Pas de cours du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026

Vacances d'Hiver : Pas de cours du lundi 16 février 2026 au dimanche 1^{er} mars 2026

Vacances de Printemps : Pas de cours du lundi 13 avril 2025 au dimanche 26 avril 2026

Le forfait annuel permet d'être inscrit automatiquement et prioritairement à la reprise choisie d'une semaine à l'autre.

Le forfait annuel est nominatif, personnel et non cessible.

Les séances manquées seront rattrapables **dans la limite de 10 séances maximum**, à la condition d'avoir prévenu **au moins 24 h à l'avance** soit par mail accueil@ecolewaldhof.fr soit par tél 03.88.96.60.57

Les rattrapages devront être faits avant le 05 juillet 2026, en dehors des stages et ne seront pas remboursables.

Des facilités de paiement peuvent être accordées pour le règlement du **forfait annuel** :

Un échelonnement de septembre à décembre, sous réserve d'établir l'intégralité des chèques à l'inscription.

Les cours BABY du dimanche pourront être annulés pour des raisons de concours/stages. Ils seront récupérables le mercredi ou le vendredi, soit lors de reprises exceptionnelles proposées durant les congés et jours fériés (cf. kavalog).

Les Autres Prestations :

LES CARTES ET TICKETS DE REPRISES	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	MONTANT
Carte 36h00		756 €	
Carte 10h00	220 €	270 €	
Carte 5h00	130 €	150 €	
Ticket à l'unité	35 €	40 €	
Carte recharge 10h pour les cavaliers <u>au forfait annuel</u>	185 €	220 €	

LES LECONS PARTICULIERES (sur Rendez-vous, pour les membres)	MONTANT
Leçons particulières (LP) d'1H Solo : 50€ Duo : 40€ /personne Trio et + : 30€ / personne	

COMPETITIONS	MONTANT
Moins de 18 ans coaching + location équidé	30 € le 1° tour ; 20 € les tours suivants
Plus de 18 ans coaching + location équidé	35 € le 1° tour ; 20 € les tours suivants
Transport (6 cavaliers minimum)	< 40 km : 40 € > 40 km : 50 €

L'ACCUEIL D'EQUIDES EXTERIEURS	MONTANT
Ticket passager avec son équidé - cours collectif	30 €
Carnet 10 tickets pour les membres à jour de leur cotisation - cours collectif	200 €
Location infrastructures	15€ / équidé, maximum 3h
Leçon particulière	Solo 1h : 45€ Duo 1h : 35€ / personne

TON ANNIVERSAIRE AU WALDHOF
En fonction de la météo : - Soit une promenade en forêt - Soit des jeux à poneys dans le petit manège Encadrement d'1h30 comportant la préparation des poneys, la promenade ou les jeux. Horaires : dimanche après-midi à 14h ou 15h30 Ensuite tu pourras inviter, durant 1h, tes amis à goûter au club house ou sur la terrasse en organisant toi-même ton goûter (mise à disposition d'une table, prévoir matériel, vaisselle, goûter etc.) Tarif sans goûter (minimum de 5 enfants, maxi 10 - à partir de 5 ans) : 25 € /enfant <i>Un formulaire spécifique à la formule anniversaire est à remplir (disponible à l'accueil ou sur le site)</i>